



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Section Alpes Maritimes

Service éducatif PJJ recherche moyens en urgence pour jeunes en danger.

Le bureau syndical du SNPES-PJJ/FSU a été interpellé par des professionnel.les de l'UEHD d'Antibes pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et d'accueil des jeunes.

L'UEHD d'Antibes, unité qui nous est si importante dans la prise en charge des adolescent.e.s et jeune.s majeur.es, que cela soit sur les placements famille d'accueil, à domicile ou en foyer de jeune travailleur, survit depuis plusieurs mois, malgré les arrêts maladie de plusieurs professionnels.

Ce, alors que l'équipe n'est déjà composée habituellement que de quatre éducateurs, une psychologue, une adjointe administrative et une responsable d'unité.

Quand on sait que la majorité des prises en charge est celle des Placements Educatifs A Domicile, on comprend tout de suite que ce n'est plus tenable. D'autant plus que c'est ce type de placement qui demande un engagement temporel considérable pour être efficient. Par ailleurs, comment peut-on accepter que dans une telle situation le travail de lien avec les familles d'accueil soit autant délaissé ? Quelle direction territoriale ou régionale cautionne cela ?

Le manque de personnel à l'UEHD d'Antibes suite à diverses problématiques rend la situation des deux éducateurs restant compliquée. La surcharge de travail devient insupportable. Le suivi des jeunes en est fortement impacté. Les éducateurs doivent en outre se partager les astreintes de week end devenues par les faits, très régulières. Le SNPES 06 s'étonne de l'acceptation de nouvelles admissions alors que l'équipe est déjà exsangue. C'est pour cela que le SNPES 06 exige le remplacement immédiat de deux éducateurs.

Se rajoute dernièrement à cela l'absence de la RUE. Et malgré la venue d'une psychologue contractuelle (le poste était vacant depuis des mois), la surcharge de travail des deux éducateurs restants est devenue trop lourde. Ce sont bien sûr les adolescent.e.s pris en charge qui en pâtissent.

Nous apprenons ce vendredi qu'un recrutement d'un.e éducateur.trice contractuel.le serait en cours. Plus de six mois après, enfin, la DIr prend conscience de la nécessité de donner les moyens à cette structure. Mais est-ce que cette annonce sera suffisante ? Nous en doutons fortement. D'abord, nous connaissons les difficultés de recrutement de la PJJ. L'attractivité de la PJJ reste un débat dans un contexte de dévalorisation et de caporalisation face aux parquets de l'institution. Ensuite, pour nous,

les besoins en termes de personnels ne sont pas au niveau requis. La superficie du territoire, les déplacements chronophages et la nécessité d'être encore plus présents auprès des jeunes, des familles d'accueil et des partenaires, démontrent qu'une UEHD comme celle d'Antibes doit fonctionner avec 5 éducateur.trices à temps plein.

Enfin, dans un contexte politique et social de surchauffe concernant la question de la jeunesse en difficulté, laisser une unité d'hébergement aussi importante, aux yeux même des directions, dans une telle situation relève d'un grave manquement institutionnel. En plus d'une totale méconnaissance des besoins des services en matière de réponses éducatives.

Dans un contexte politique et social de surchauffe concernant la question de la jeunesse en difficulté, laisser une unité d'hébergement aussi importante dans une telle situation relève d'une faute institutionnelle et d'une totale méconnaissance des besoins des services en matière de réponses éducatives. Il ne suffit pas de déplacer le ban et l'arrière-ban du gouvernement et de forcer quelques jeunes à paraître devant les médias pour donner l'illusion que la PJJ est un acteur incontournable des missions éducatives. Il faut mettre les moyens là où ils sont nécessaires. En l'occurrence, il s'agit de renforcer les moyens de l'UEHD et immédiatement. Nous ne voulons pas que demain de nouveaux drames aient lieu comme en Auvergne, en raison de l'inaction des responsables qui occupent aujourd'hui les fonctions de direction.

Le bureau du SNPES-PJJ/FSU va interpeller la DT et la DIR pour exiger dans les plus brefs délais des moyens en adéquation avec l'activité de cette unité.